

Communiqué de presse

15/03/2017

LA COALITION FRANÇAISE POUR LA DIVERSITÉ CULTURELLE RENOUVELLE SON CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'Assemblée Générale de la Coalition Française pour la Diversité Culturelle, qui rassemble 47 organisations professionnelles de la culture, s'est réunie le 13 mars pour élire les membres de son Conseil d'administration pour 2017-2019.

Pascal Rogard (Société des Auteurs Compositeurs Dramatiques – SACD) a été réélu président du Conseil d'administration. **Jean-Noël Tronc** (Société des Auteurs Compositeurs et Editeurs de Musique - SACEM) reste également vice-président. La Coalition a reconduit dans ses fonctions de trésorier **Denys Fouqueray** (Fédération du Spectacle – FNSAC-CGT).

Les autres membres du Conseil sont : Catherine Alméras (Syndicat Français des Artistes-Interprètes – SFA), Hortense de Labriffe (Association des Producteurs Indépendants - API), Pierre Dutilleul (Syndicat National de l'Edition – SNE), Mathieu Debusschère (Société civile des Auteurs Réalisateurs Producteurs – l'ARP), Michaël Moglia (LIKE), Florence-Marie Piriou (Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Ecrit - SOFIA), Hervé Rony (Société Civile des Auteurs Multimédia - SCAM), Thomas Laou-Hap (Zone Franche) et Marc-Olivier Sebbag (Fédération Nationale des Cinémas Français – FNCF).

À l'occasion de cette Assemblée générale, la Coalition française a réaffirmé sa mobilisation à défendre et à promouvoir la diversité culturelle.

Elle continuera ainsi à intervenir et à agir pour assurer un haut niveau de protection du droit d'auteur dans le cadre de la réforme engagée par la Commission européenne et des réflexions en cours au Parlement européen sur la réforme de la directive sur le droit d'auteur.

Elle maintiendra son engagement à obtenir des règles renforcées en matière de financement et d'exposition de la création française et européenne, notamment sur les plateformes numériques, afin de consolider le financement de la création, dans toute sa diversité.

Elle continuera également à suivre avec attention les négociations commerciales engagées par l'Union européenne afin de conforter le principe essentiel de la diversité culturelle : le droit pour les États d'adopter, de définir et de mettre en œuvre des politiques culturelles tenant compte du statut particulier des biens et services culturels et audiovisuels.

Pour ce faire, elle renforcera son engagement dans les Coalitions européennes pour la diversité culturelle, qui regroupent aujourd'hui 13 coalitions nationales, afin que ces ambitions pour la création puissent trouver des échos favorables à Bruxelles.

Contact presse France:

Agnès Mazet – 01 40 23 45 11 – agnes.mazet@sacd.fr

Contact presse International:

Guillaume Prieur - +33 (0)1 40 23 47 25 - guillaume.prieur@sacd.fr -www.coalitionfrancaise.org